

Direction générale des ressources humaines
Service de l'attractivité et de la politique des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace,

Vu l'arrêté du 1er février 2012 fixant les modalités d'organisation, le programme et la nature des épreuves des examens professionnels pour l'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure et au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe exceptionnelle ;

Vu l'arrêté du 1er février 2012 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des examens professionnels pour l'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure et au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe exceptionnelle ;

Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure ;

Vu les propositions du président du jury ;

ARRETE

Article 1 : Le jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure est composé comme suit pour la session 2026 :

Président

M. Hervé COLINMAIRE
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidente

Mme Hélène KELLER
Conservatrice en chef des bibliothèques

Académie de PARIS

Membres du jury

Mme Béatrice AUGIER
Bibliothécaire assistante spécialisée de classe exceptionnelle

Académie de NANCY-METZ

Mme Virginie BARBET
Bibliothécaire assistante spécialisée de classe exceptionnelle

Académie de PARIS

M. Jean-Baptiste BRIER
Bibliothécaire assistant spécialisé de classe exceptionnelle

Académie de NORMANDIE

M. Cédric MERCIER
Conservateur des bibliothèques

Académie de VERSAILLES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 13 novembre 2025

**La sous-directrice de l'attractivité
des métiers et du recrutement**

Nadine COLLINEAU